



PAPS - Remobilisation

Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire

Public

Jeunes - généralement entre 16 et 18 ans - sortis du système scolaire depuis moins d'un an, sans solution professionnelle ou scolaire, ni qualification.

Ces jeunes entrent dans le dispositif sur le principe d'un engagement volontaire.

Objectif

Favoriser une remobilisation permettant la reprise d'une formation initiale (Lycée, CFA, MFR...) ou l'orientation vers un contrat de travail ou de qualification (CDI, contrat d'apprentissage, de professionnalisation, Civis, ...)

Fonctionnement

Le PAPS propose une organisation souple basée sur le volontariat du jeune qui peut intégrer ce dispositif à tout moment de l'année et le quitter dès qu'il trouve une solution lui convenant.

Il repose sur une alternance lycée / entreprise et s'appuie sur des méthodes de travail variées :

- activités en grand groupe (15 élèves maximum) ou en petits groupes
- individualisation et personnalisation de la formation

Pour la construction de ce projet personnel, professionnel et/ou scolaire le PAPS propose de :

- renforcer les acquis scolaires en : français, mathématiques, PSE, Education Morale et Civique, langues, ...
- préparer les jeunes à leur entrée dans le monde du travail :
 - Immersion en entreprise par des stages pratiques
 - Information sur les métiers et les formations professionnelles
- faciliter l'insertion dans la vie sociale :
 - Développer l'autonomie et l'affirmation de soi

En fonction du projet du jeune, le PAPS peut également proposer une immersion totale en entreprise.

Modalités administratives

- Préconisation du CIO
- Entretien avec le PAPS
- Validation de l'inscription par l'académie

Contacts

Marguerite Allonas 06 88 86 50 81
Christine Fauché 07 70 27 33 11
Mél : mlds.pauillac@laposte.net



PAPS - Remobilisation

Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire

Module de Recherche d'Apprentissage

Public

Jeunes en recherche de contrat d'apprentissage à la rentrée scolaire

Objectif

Trouver un apprentissage en adéquation avec un projet cohérent

Fonctionnement

Le PAPS propose un accompagnement individualisé pendant les mois de septembre et octobre.

Sont abordées les connaissances générales sur l'apprentissage : Conditions, adaptation à la vie de l'entreprise, travail sur la mobilité et les contraintes économiques locales, examen des freins à l'emploi et des moyens à mobiliser pour les lever

Ensuite, est mis en place :

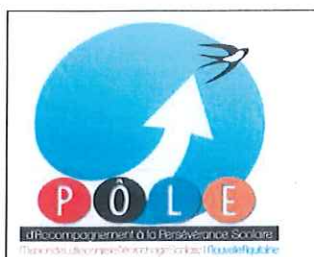
- Un accompagnement vers la recherche
- L'élaboration d'un parcours personnalisé vers l'emploi, techniques de recherche...
- Des stages afin de finaliser le projet

Modalités administratives

- Préconisation du CIO
- Entretien avec le PAPS
- Validation de l'inscription par l'académie

Contacts

Marguerite Allonas	06 88 86 50 81
Christine Fauché	07 70 27 33 11
Mél :	mlds.pauillac@laposte.net



PAPS - PRS

Pôle d'Accompagnement à la
Persévérance Scolaire

Prévention de la Rupture Scolaire

Public

Élèves de collège (fin de cycle), de lycée général et technologique et professionnel dont les difficultés ont été repérées **lors des GPDS** par l'équipe éducative, le Psy EN, les CPE...

Objectif

Accompagner les jeunes en situation de décrochage en vue d'une diminution du nombre d'abandons scolaires prématurés

Actions proposées

1/ Suivis individualisés des élèves

- Entretiens, valorisation des compétences sociales, travail sur le projet...
- Mise en place et évaluation de stages en entreprise (ou mini- stages)
- Information des équipes éducatives sur l'évaluation du projet de l'élève

2/ Ateliers de remobilisation collectifs visant à encourager la persévérance scolaire

- Groupe de 10 à 15 élèves (regroupement de classes possible)
- Contenu en fonction des besoins identifiés : informations sur l'apprentissage, sur les métiers, les formations, les compétences sociales,

Modalités administratives

- Prise en charge individuelle sur fiche de préconisation de l'établissement
- Ateliers de persévérance scolaire sur demande des établissements

Contacts

Marguerite Allonas	06 88 86 50 81
Christine Fauché	07 70 27 33 11
Mél :	mlds.pauillac@laposte.net



PAPS - Parcours Sup 2

Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire

Public

Jeunes des Lycées de Pauillac et Lesparre ayant eu leur BAC en 2020 et sans solution à la rentrée 2020

Objectif

Accompagner la réflexion du jeune sur son projet personnel et professionnel afin de finaliser une inscription choisie et réfléchie pour la rentrée 2021.

Proposer une solution de formation via ParcoursSup, en apprentissage ou un RFI.

Fonctionnement

2 entretiens par mois entre décembre et mai

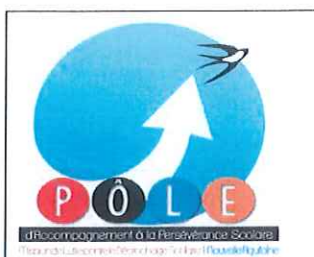
Stages en entreprises afin de valider les choix

Modalités administratives

- Repérage par le lycée
- Relance par le PAPS des jeunes ciblés
- Entretiens avec le PAPS
- Préconisation du CIO
- Validation de l'inscription par l'académie

Contacts

Marguerite Allonas	06 88 86 50 81
Christine Fauché	07 70 27 33 11
Mél :	mlds.pauillac@laposte.net



PAPS - RIE

Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire

Représentation Individualisée à l'Examen

Public

Jeunes ayant échoué au BAC (général ou professionnel) gardant le bénéfice de certaines notes et désirant le représenter en candidat libre. Ces jeunes doivent être forcément motivés et très autonomes.

Ce module leur est proposé par l'établissement, qui repère les jeunes éligibles, correspondant à ces critères. Nombre d'élèves restreint (sont prioritaires ceux ayant échoué 2 fois)

Objectif

Obtention du Bac

Fonctionnement

Elaboration d'un protocole personnalisé avec le chef d'établissement :

- En fonction des notes obtenues au BAC, on définit les disciplines que le jeune aura à repasser. Vérification est faite auprès de la D.E.C de Bordeaux par l'établissement.
- A partir de cela, définition d'un emploi du temps, en fonction du niveau et des enseignants qui peuvent accueillir l'élève.
- Un plan de travail individuel en autonomie est également intégré (emploi du temps, échéance des devoirs, programme de révision...)

Modalités administratives

Inscription au PAPS afin que le jeune puisse suivre des cours au lycée ET passer le BAC en candidat libre.

La procédure de ré inscription aux épreuves du Baccalauréat reste à la charge du candidat.

Contacts

Marguerite Allonas	06 88 86 50 81
Christine Fauché	07 70 27 33 11
Mél :	mlds.pauillac@laposte.net